

Bulletin d'information communale



Source : Claire LE FRIEC

Janvier, Février, Mars 2019

Mairie de Morieux – n°142

SOMMAIRE

Pages 3 à 4
Sur notre
commune

Pages 5 à 7
Conseil Municipal

Pages 8 à 9
Ecole Charlie
Chaplin

Pages 10 à 14
Vie associative

Page 14
Bibliothèque
municipale

Pages 15
Informations
Mairie

Page 15 à 18
Informations
Lamballe
Terre & Mer

Page 19
Calendrier des
Fêtes

Horaires d'ouverture de la Mairie

Du lundi au vendredi de 9h à 12h.

Le 1^{er} samedi de chaque mois de 9h à 12h (fermeture le mercredi précédent).

Tél. : 02.96.32.78.35.

Fax : 02.96.32.79.95.

Email : mairie.morieux@wanadoo.fr

Site internet : www.morieux.fr

Flashez-moi
Pour retrouver le site de
Morieux.fr



Permanences :

Jean-Pierre BRIENS, Maire : lundi de 9h30 à 12h et le jeudi après-midi sur rendez-vous.

Michel RICHARD, Adjoint aux Affaires scolaires et sociales : sur RDV au 06.89.07.66.00

Pierrick BRIENS, Adjoint aux Bâtiments et à la Voirie : sur RDV au 06.26.36.43.92

Goulven LINTANF, Adjoint à la Vie Associative et Culturelle, Jeunesse, Tourisme : sur RDV au 06.77.98.51.44

Laëtitia RICHEUX, Adjointe à l'Urbanisme, l'Habitat, à l'Aménagement et à l'Environnement : mairie.morieux@wanadoo.fr ou au 02.96.32.78.35.

Contacts Infrastructures Municipales



- **Ecole publique Charlie Chaplin** : 09.65.28.42.00.



- **Garderie** : 02.96.32.84.38.
de 7h30 à 9h et de 16h30 à 19h.



- **Restaurant scolaire** : 02.96.78.54.62.



- **Bibliothèque** :
Une permanence sera assurée chaque samedi matin dans le bureau annexe de la mairie de 11h00 à 12h15 à compter du 6 octobre.

Autres Services et Permanences

Cabinet infirmier : 02.96.32.87.95.

Lamballe Terre & Mer : 02 96 50 00 30.

Déchets Ménagers : 02.96.50.13.76 du lundi au vendredi 8h30 à 12h et de 13h à 17h30.

Petite enfance : 34, rue Jean Jaurès : RPAM : 02.96.50.08.56 - EMA : 02.96.50.70.11.

Service eau et assainissement : 38, rue d'Armor : 02.96.50.13.56.

N° d'astreinte : 06.60.13.11.61.

P@T - Bâtiment Penthièvre : 41 rue Saint Martin : 02.96.31.90.29.

C.I.A.S. – Bâtiment A - Saint Martin : 41 rue Saint Martin : 02.96.50.73.20.

Déchetterie de Planguenoual :

de 9h à 12h et de 14h à 18h sauf les lundis et jeudis matins, les dimanches et jours fériés.

Tél. : 02.96.32.95.89.

Centre Technique Enfouissement des Déchets de classe 3 de Lanjouan : 22400 Lamballe - de 9h à 12h et de 14h à 17h00 sauf les mardis, les dimanches et jours fériés.

DISTRIBUS : 0 800 18 10 10.

Pôle Emploi : 5 avenue Georges Clémenceau – Maroué - Lamballe – 3949.

SUR NOTRE COMMUNE

État-Civil

Naissances

- Le 16 mars – César BOUILLON, 18 allée des Bergeons ;
- Le 5 juin – Taïs TEXIER LEMEUR, 7A rue du Prétanné ;
- Le 19 août – Juliette RICHEUX, 6 allée des Bergeons ;
- Le 22 août – François BAHANS, 23 rue des Villes Neuves ;
- Le 16 septembre – Gabin VISDELOUP, 26 rue de la Fontaine ;
- Le 31 octobre – Noé BOUGEARD, 29 Allée des Stermes ;
- Le 26 novembre – Milo CRESPIN, 30 Rue de la Fontaine ;
- Le 12 décembre - Louise HINAULT, 17 Rue de la Fontaine.



Mariages

- Le 4 avril – CHEVALLIER David et LUKYANOVA Svetlana, 37 Allée des Stermes ;
- Le 9 juin – LE GAC Paul et MESLIF Christelle, 16 Cité de Kervingleu à Saint-Agathon ;
- Le 16 juin – JOUSSEAUME Claude et RENÉE Christine, 1 rue du Chemin vert ;
- Le 23 juin – POSSÉMÉ Gildas et JEANDENAND Amélie, 16 route du Tertre Morin ;
- Le 28 juillet – Yvon DESBOIS et Valérie DILLARD, 19 Rue Clos Louis à Saint-Brieuc ;
- Le 4 août – Mathieu ALLANO et Amandine ROUGHOL, 17 rue du Clos neuf à La Bouillie ;
- Le 18 août – Ronan LE BOLLOCH et Angélique BENOÎT, 35 Allée des Stermes.



Décès

- Le 5 février – Jean GESBERT, 35 rue des Villes Neuve ;
- Le 7 avril – Monique MISA, 15 rue de la Trassée ;
- Le 25 juin – René RAULT, 28 rue des Plages – le Marchix ;
- Le 28 juin – Jeannine ANGUY, 10 allée du Chemin Vert ;
- Le 23 septembre – Josiane POMMERET, 20 rue des Plages ;
- Le 3 novembre – Christiane RIOU, 16 rue des Villes Neuves ;
- Le 5 décembre – Pierre LE CORGUILLÉ, 3 route du Fros.

Urbanisme

Permis de construire délivrés

- Mme MARTIN Julie, **construction d'une maison individuelle**, 12 rue des Chênes ;
- M. RAOULT Antoine, **construction d'une maison individuelle**, 22 rue des Chênes ;
- M. POILDEVIN Franck, **construction d'une maison individuelle**, 6 rue des Chênes ;
- M. COLLAS Adrian et BATTEFORT Esthel, **construction d'une maison individuelle**, 9 rue des Chênes ;
- M. et Mme BLANDET Ghislain et Françoise, **construction d'une maison individuelle**, 5 rue des Chênes ;
- M. PÉPIN Cédric & me HENNENFENT Sandra, **construction d'une maison individuelle**, 40 rue des Chênes ;
- M. POILDEVIN Franck, **construction d'une maison individuelle**, 6 rue des Chênes ;

- SCI KER NOE – Mme LE FAUCHEUR Karine, **aménagement d'un logement de fonction agricole et d'un gîte d'étapes au sein d'une stabulation**, rue de la Fontaine – « la Petite Noë » ;
- EARL DE L'HERMOT – M. ROUXEL Tanguy, **Construction d'une courette pour porcs charcutiers et gestantes, pose de panneaux photovoltaïques en toiture, modification de la façade d'une porcherie**, L'Hermot d'en Haut – 13 bis route de Béliard .

Déclarations préalables délivrées

- Mme TROUCHARD Sylvie, **Construction d'un abri de jardin**, 16 allée du Pommier de Beau ;
- Consorts DESBOIS, **Remplacement de menuiseries**, 21 rue de Rintru ;
- SCI DISKUIZH, **Remplacement de la toiture/création d'une fenêtre de toit/isolation par l'extérieur et bardage des façades/transformation d'une porte et d'une fenêtre en baie vitrée**, 1 Chemin des Romains ;
- M. PERROT Richard, **extension d'habitation**, 10 rue des Plages ;
- M. CHARLES et Mme CHATTON, **Construction d'une clôture**, rue des Plages ;
- M. BOUGUET Arnaud, **mur de clôture**, 39 allée des Sernes ;
- M. MASSIN Pierre, **changement de porte d'entrée et baie vitrée**, 9 rue de la Trassée ;
- M. HONGERLOOT Jean-Claude, **modification d'un préau en garage**, 15 allée des Marronniers ;
- M. DESBOIS Régie, **véranda**, 14 rue du Prétanné ;
- M. BERTRO Serge, **clôture**, 7 rue du Berry ;
- M. MAHÉ Bernard, **véranda**, 6 route des Rochettes ;
- M. DARDENNE Didier, **Garage**, 21 route de Béliard ;
- Mme LE COCQUEN Delphine, **Clôture**, 3 allée des Sernes ;
- M. GESBERT Frédéric, **pose de 2 vélux**, 7 route du Tertre Morin ;
- Mme BARBU Florence, **Installation de 6 panneaux photovoltaïques d'une surface de 11m² sur toiture**, 6 impasse du fros ;
- M et Mme BOUGUET, **Remplacement de vieilles tabatières par fenêtre de toit dans le garage et buanderie**, 18 route d'Andel ;
- Mme ROUSSEAU Angélique, **Edification d'un mur de clôture**, 31 allée des Sernes ;
- Mme MOULINEAU Delphine, **Création d'un châssis toit et pose d'une porte-fenêtre**, 16 route d'Andel .

Nécrologie

Christaine RIOU nous a quittés

Il vous arrivait certainement de croiser Christiane aux abords de Saint-Maurice, lorsqu'elle se rendait très souvent sur ce site renommé, afin de faire découvrir la chapelle aux promeneurs.



Chaque année, plusieurs expositions de peintures, de photos et autres travaux manuels accueillent un nombreux public ravi de pénétrer dans ce patrimoine renommé.

Christiane aura donné beaucoup pour « sa » chapelle ; en assumant bénévolement sa tâche, elle pensait aussi à sa fille Agnès, emportée trop tôt par la maladie, et défenseur de ce site emblématique.

Merci Christiane, d'avoir, par ton engagement remarquable et ta forte implication comme présidente de l'association de la Chapelle Saint-Maurice, valorisé le patrimoine de notre commune.

Quelques jours après le décès de Christiane, nous apprenons la disparition de son fils Sylvain.

Que Yves, son mari, et Geneviève sa fille, soient assurés de notre soutien en ces moments difficiles.

Jean-Pierre BRIENS

CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE du 15 OCTOBRE 2018

10 conseillers municipaux étaient présents.

Absents : Mme HUBERT Rudy, représentée par M. LINTANF Goulven, Mme GAUTIER Anne-Laure, M. GESBERT Christian, excusé et M. LE GALLAIS Karl.

Secrétaire de séance : M. LINTANF Goulven.

BATIMENTS – RESTRUCTURATION DE L'ECOLE MATERNELLE - AVENANT : A l'unanimité, le Conseil municipal accepte l'avenant n° 1 au lot n° 5–Charpente/bardage confié à l'entreprise QUEMARD de Quessoy, pour un montant de 2.939,60 € HT, relatif à la pose d'une isolation plus performante afin de bénéficier d'une subvention au titre des Contrats d'Economies d'Energie bonifiés.

SUBVENTION A L'ASSOCIATION INTERCOMMUNALE DE GESTION DU SITE DE L'ETANG DES PONTS NEUFS : A l'unanimité, le Conseil municipal vote une subvention de 700 € à l'association intercommunale de gestion du site de l'étang des Ponts Neufs, constituées des Communes d'Hillion, Coëtmieux et Morieux, afin d'entretenir le sentier autour de l'Etang des Ponts Neufs.

FINANCES – DECISION MODIFICATIVE N° 3/2018 : A l'unanimité, le Conseil municipal accepte la décision modificative n° 3/2018 afin de permettre le règlement d'un mixer pour le restaurant scolaire et la subvention à l'Association intercommunale de gestion du site de l'étang des Ponts Neufs, ainsi qu'il suit :

Dépenses d'investissement :

- ☞ Article 2188 – Opération 107 – Acquisition de matériels divers : + 800,00 €
- ☞ Article 2313 – Opération 085 – Travaux de bâtiments divers : - 800,00 €.

Dépenses de Fonctionnement :

- ☞ Article 6574 – Subventions aux associations locales : + 300,00 €
- ☞ Article 022 – Dépenses imprévues : - 300,00 €.

SYNDICAT DEPARTEMENTAL D'ENERGIE – MODIFICATION DES STATUTS : A l'unanimité, le Conseil municipal adopte les nouveaux statuts présentés par le Syndicat départemental d'Energie auquel notre commune est adhérente. Les modifications concernent principalement : le développement de l'activité liée au gaz naturel, à la production et à la distribution d'hydrogène ; l'accompagnement des collectivités dans le cadre de la maîtrise de l'énergie ; la prise de participation dans les sociétés commerciales (SEM...) et le positionnement du Syndicat dans le système d'information géographique (SIG) et l'activité liée au Plan de Corps de Rue Simplifiée.

RAPPORTS ANNUELS 2017 SUR LES SERVICES PUBLICS D'EAU, ASSAINISSEMENT ET SPANC : Le Conseil municipal prend acte des rapports annuels 2017 établis par les Services de Lamballe Terre & Mer concernant les services publics d'Eau, Assainissement et Assainissement non collectif (SPANC) ; lesquels rapports sont tenus à la disposition du public, en Mairie.

CONGRES DES MAIRES : Le Congrès annuel des Maires aura lieu à Paris du 20 au 22 Novembre prochain. A l'unanimité, le Conseil municipal accepte que 3 élus au maximum y participent, avec une prise en charge par la Commune des frais d'inscription, de déplacement, d'hébergement et de restauration.

TRAVAUX SUR LE MONUMENT AUX MORTS : A l'unanimité, le Conseil municipal accepte le devis de la Société BELLE SEPULTURE d'Hillion, d'un coût de 2.633,20 € pour la restauration du monument aux morts (décapage, sablage et rechapissage à la feuille d'or des inscriptions).

SEANCE du 29 OCTOBRE 2018

10 conseillers municipaux étaient présents.

Absents : M. GESBERT Christian, représenté par M. BRIENS Pierrick, Mme GAUTIER Anne-Laure, Mme HUBERT Rudy et M. LE GALLAIS Karl.

Secrétaire de séance : M. RICHARD Michel.

DEMANDE DE CREATION DE LA COMMUNE NOUVELLE DE LAMBALLE-ARMOR PAR REGROUPEMENT DE LA COMMUNE NOUVELLE DE LAMBALLE ET DES COMMUNES DE MORIEUX ET PLANGUENOUAL : Après plusieurs

mois d'échanges et de réflexions, la construction du projet de Commune nouvelle entre les trois communes de Lamballe, Planguenoual et Morieux a pris forme.

Le Comité de pilotage, les ateliers thématiques, les réunions publiques, les ateliers participatifs, ont permis, fort

- de la connaissance des principes de création et de fonctionnement de la commune nouvelle ;
- des études parallèles de Ressource Consultants Finances pour en mesurer toutes les conséquences fiscales et financières ;

- de l'enrichissement progressif du projet de territoire notamment par l'organisation d'ateliers participatifs auxquels la population a été invitée pour en débattre ;

de préparer la charte fondatrice qui précise les principes fondateurs de la commune nouvelle, jette les bases du projet commun, définit les compétences et moyens de cette commune, détaille son mode d'organisation et de gouvernance et précise les conditions d'intégration fiscale.

A 11 voix « Pour », le Conseil municipal demande la création d'une Commune nouvelle par extension de la commune nouvelle de Lamballe aux communes de Planguenoual et Morieux au 1^{er} Janvier 2019 et décide de la dénommer LAMBALLE-ARMOR.

SEANCE du 29 NOVEMBRE 2018

9 conseillers municipaux étaient présents.

Absents : Mme LEVY Christelle, représenté par M. VASSET Yannick, Mme CUZON LE ROUX Sabrina, représentée par Mme RICHEUX Laëtitia, Mme HUBERT Rudy, représentée par M. LINTANF Goulven, Mme GAUTIER Anne-Laure et M. LE GALLAIS Karl.

Secrétaire de séance : Mme RICHEUX Laëtitia.

SIGNALISATION TOURISTIQUE : La signalisation existante sur la Commune a besoin d'être renouvelée, en respectant la réglementation et le cadre de vie, afin d'améliorer la qualité des déplacements et de proposer un dispositif qui combine le développement des activités sans porter atteinte à la qualité de l'environnement et la préservation des paysages. Le Cabinet AMOS de Savenay présente le projet de signalétique touristique, élaboré en lien avec la Commission « Tourisme ».

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION LAMBALLE TERRE & MER : Pour être autorisée à se transformer, une communauté de communes doit, préalablement, satisfaire à l'ensemble des conditions fixées dans la nouvelle catégorie :

- Etre un ensemble de plus de 50.000 habitants d'un seul tenant et sans enclave, autour d'une ou plusieurs communes centre de plus de 15.000 habitants.
- Exercer déjà, en lieu et place des communes, les compétences d'une communauté d'agglomération, fixées par le Code Général des Collectivités Territoriales.

Au regard des arrêtés préfectoraux du 23 octobre 2018 portant modifications des statuts de Lamballe Terre & Mer et du 31 octobre 2018 portant création de la commune nouvelle Lamballe-Armor, Lamballe Terre & Mer remplit les conditions nécessaires à cette transformation. A l'unanimité, le Conseil municipal demande la transformation de la Communauté de communes Lamballe Terre & Mer en Communauté d'Agglomération Lamballe Terre & Mer.

MODIFICATION N° 3 DU PLU : Dans le cadre de la modification n° 3 du PLU, un complément d'étude a été demandé au Cabinet ATELIER DU CANAL de Rennes, afin d'intégrer au dossier le projet d'extension d'activités de loisirs au lieudit « les Tronchées » porté par M. Jacques CROLAIS. A l'unanimité, le Conseil municipal accepte l'avenant présenté, d'un montant de 3.620 € HT et autorise M. le Maire à signer une convention avec M. Jacques CROLAIS, qui s'engage à rembourser ce montant à la Commune.

FINANCES – ACQUISITION DE MOBILIER URBAIN : A l'unanimité, le Conseil municipal ACCEPTE le devis de l'entreprise HERVE Alain, de Noyal, d'un montant de 860 € HT pour la fourniture d'un abri-bus qui sera installé au lieudit « Pelan » où un nouveau point d'arrêt du car de ramassage scolaire a été créé à la rentrée de Septembre 2018.

FINANCES – DECISION MODIFICATIVE N° 4/2018 : Une décision modificative n° 4/2018 est nécessaire afin de permettre le versement de la subvention relative à la Classe de découverte de l'école Charlie Chaplin (délibération de principe du 11 juin 2018, à hauteur de 2.500 € maximum), l'intégration des frais d'études pour la révision du PLU, l'encaissement du produit de la vente des divers matériels et mobiliers (grilles de l'ancienne école, radiateurs et matériels divers), de la participation liée à l'étude complémentaire de la révision du PLU, et diverses ajustements ainsi qu'il suit :

Dépenses d'investissement :

☞ Chapitre 041-Article 202 – Opération 041 – Intégration des frais d'études :	+ 50.690,03 €
☞ Chapitre 16-Article 1641– Opération 000 – Remboursement des emprunts :	+ 500,00 €
☞ Chapitre 20-Article 2031– Opération 164 – Frais d'études Rue des Plages :	+ 4.344,00 €
☞ Chapitre 21-Article 2188 – Opération 126 – Acquisition de mobilier urbain :	+ 672,00 €
☞ Chapitre 23-Article 2313 – Opération 158 – Restructuration Ecole matern. :	+ 1.000,00 €
	+ 57.206,03 €

Recettes d'investissement :

☞ Chapitre 024-Article 024– Opération 000 – Produit des cessions :	+ 2.172,00 €
☞ Chapitre 041-Article 2031– Opération 041 – Intégration des frais d'études :	+ 50.690,03 €
☞ Chapitre 13-Article 13938 – Opération 164 – Autres participations :	+ 4.344,00 €
	+ 57.206,03 €

Dépenses de Fonctionnement :

☞ Article 65743 – Subvention Classe de découverte :	+ 2.500,00 €
☞ Article 022 – Dépenses imprévues :	- 2.500,00 €
	0,00 €

SEANCE du 17 DECEMBRE 2018

9 conseillers municipaux étaient présents.

Absents : Mme CUZON LE ROUX Sabrina, représentée par Mme RICHEUX Laëticia, Mme HUBERT Rudy, représentée par M. LINTANF Goulven, M. VASSET Yannick, excusé, Mme GAUTIER Anne-Laure et M. LE GALLAIS Karl.

Secrétaire de séance : M. TRITSCH Guy.

PLAN DEPARTEMENTAL DES ITINERAIRES DE PROMENADES ET DE RANDONNEES (PDIPR) – MISE A JOUR DES DONNEES RELATIVES A LA RANDONNEE

: Le Conseil départemental a établi un plan des itinéraires de promenades et de randonnées sur la commune de Morieux. Le Conseil municipal émet un avis favorable, à l'unanimité, à l'inscription de deux nouveaux tronçons de chemins qui ont été ouverts sous le viaduc des Ponts Neufs et près du Pont Rolland et à la suppression de trois parties de chemin, au niveau de la Ville Bio, aux abords des Tronchées et à Pellan.

BATIMENTS – RESTRUCTURATION DE L'ECOLE MATERNELLE - AVENANTS : A l'unanimité, le Conseil municipal ACCEPTE les trois avenants ci-dessous :

- **Lot N° 2 - Désamiantage – EMERAUDE DEPOLLUTION de Laval** : après les travaux de désamiantage, un contrôle non prévu au marché a dû être réalisé pour un montant de 1.800 € HT.

- **Lot n° 6 - Menuiseries extérieures – LE CAM Menuiseries de Tréguieux** : sur le devis accepté dans le marché d'appel d'offres, 4 fenêtres avaient été oubliées. Il est proposé de valider le devis de l'entreprise LE CAM pour un montant HT de 3.804 €.

- **Lot n° 5 – Charpente/Bardage – QUEMARD de Quessoy** : il est proposé de valider la moins-value pour une somme HT de - 3.425,80 €.

FINANCES – DECISION MODIFICATIVE N° 5/2018 : A l'unanimité, le conseil municipal accepte une dernière décision modificative au niveau du chapitre 012 – charges de personnel, ainsi qu'il suit :**Dépenses de Fonctionnement :**

☞ Article 6411 – Rémunération principale :	+ 1.700,00 €
☞ Article 6413 – Personnel non titulaire :	+ 1.900,00 €
☞ Article 022 – Dépenses imprévues :	- 3.600,00 €
	0,00 €

RENOUVELLEMENT DU CONTRAT ENFANCE JEUNESSE 2018/2021 AVEC LA CAF : A l'unanimité, le Conseil municipal autorise M. le Maire à co-signer le Contrat Enfance Jeunesse avec la CAF, pour la période 2018-2021. Le contrat Enfance Jeunesse de LAMBALLE TERRE & MER concerne à la fois LAMBALLE TERRE & MER et l'ensemble des communes du territoire ayant des actions en faveur de la Jeunesse et bénéficiant de prestations de service de la CAF. Ainsi chaque collectivité est amenée à signer le Contrat Enfance Jeunesse pour les services et actions la concernant.

M. le Maire clôture le dernier conseil municipal de la Commune de Morieux par une rétrospective des réalisations effectuées au cours des différents mandats municipaux.

ECOLE CHARLIE CHAPLIN

La Venue d'Edouard MANCEAU à l'école Charlie Chaplin

Dans le cadre du salon du livre de Ploufragan, les élèves de la petite section jusqu'au CE1 ont accueilli Edouard Manceau, auteur jeunesse.

Il leur a expliqué son métier avec beaucoup de romance et d'humour.

Il a ensuite réalisé une production plastique pour les élèves, production qui reste en souvenir dans la classe.

Cette rencontre a permis de riches échanges et un travail sur plusieurs albums jeunesse d'Edouard Manceau.



Représentation de la compagnie Kadavresky : les madeines de Poulpe au Grand Pré à Languieux



Les élèves de CP et de CE1 de l'école Charlie Chaplin ont assisté à la représentation de la compagnie Kadavresky: les madeines de Poulpe au Grand Pré à Languieux le 16 novembre.

Les enfants ont beaucoup aimé ce spectacle mêlant arts du cirque, humour, chansons...

A la fin de la représentation, ils ont pu échanger avec les cinq artistes de la troupe.



Nathalie Hamel, *Enseignante*

Intervention d'Eric SIMARD, auteur de livres de jeunesse



Vendredi 7 décembre, Eric Simard, auteur de nombreux livres de jeunesse, est intervenu dans le cadre du salon de Ploufragan, avec les classes de CE2-CM1.

En amont de sa venue, les CE2-CM1 avaient travaillé sur une série "les Humanimaux" : mi-humains/mi-animaux. Les CM1-CM2 avaient, eux, lu le livre "Je te sauverai". Lors de son intervention, Eric Simard leur a présenté le contexte qui l'a amené à écrire la série des Humanimaux.

Pour continuer la réflexion engagée avec l'auteur, les CM ont réfléchi à l'écriture de textes mettant en scène un humanimal inventé par leur soin. Ils ont également découvert un autre de ses livres dont l'histoire se déroule en Bretagne : La malédiction des petites racailles.

Découverte des archives départementales et du musée de Saint-Brieuc

Mardi 4 décembre, les CE2-CM se sont rendus à Saint-Brieuc. Aux archives départementales, les élèves ont découvert les différents métiers des archives et ont pu effectuer un travail de recherche sur les soldats morivains décédés au combat lors de la première guerre mondiale. Au musée de Saint Brieuc, ils ont visité la salle du rez de chaussée dédiée à l'archéologie maritime.



Ce fut l'occasion de travailler en géographie sur l'importance des ports pour les échanges commerciaux.

Stéphanie MILAN, **La Directrice**

VIE ASSOCIATIVE

La Morinoz



La Morinoz vous souhaite de très bonnes fêtes d'années !

Sportivement vôtre !

La Morinoz

Association de La Chapelle Saint-Maurice



Après 24 années passées au sein de l'Association en tant que présidente, Christiane RIOU nous a quitté le 3 novembre dernier.

Sa priorité était de tenir ouverte la porte de la chapelle, patrimoine cher à son cœur.

MERCI Christiane pour ton investissement et ta disponibilité au sein de l'association pour laquelle tu as œuvré sans compter.

Une assemblée générale extraordinaire s'est tenue le 30 novembre. La séance a débuté par une minute de silence en mémoire de Christiane et de son fils Sylvain, membre de l'association.

Après présentation du bilan financier, le trésorier Christian de Belizal a fait part de son souhait de se retirer de sa fonction.

Un nouveau bureau a été élu, à savoir :

Présidente : Agnès DESBOIS
Secrétaire : Marie-Paule HAMEL
Trésorier : Francis PITON

Des membres de l'association soulignent qu'il y a d'autres lieux à mettre en valeur (calvaires, fontaines, lavoirs) et proposent d'intégrer ce projet d'entretien aux statuts de la chapelle. Goulven LINTANF, adjoint à la vie associative, propose de faire l'inventaire de ce petit patrimoine avant l'assemblée générale prévue en mars 2019.

Au nom de tous les membres de l'association, nous vous souhaitons de bonnes fêtes de fin d'année et une excellente année 2019.

Agnès DESBOIS, *La Présidente.*

Club Beau Rivage

❖ C'est avec beaucoup de tristesse et émotion que nous avons accompagné Christiane Riou jusqu'à sa dernière demeure. Quelques jours plus tard, son fils, Sylvain disparaissait à son tour.

Nous présentons nos sincères condoléances à Yves et sa famille, nous sommes de tout cœur avec eux.

❖ Au repas de Noël du jeudi 13 décembre, 32 personnes ont pu apprécier un bon repas au Restaurant « La Vieille Auberge » à Hillion. Dans l'après-midi, nous avons pu applaudir les chanteurs et chanteuses en toute convivialité.

Source : Claire LE FRIEC



Repas de fin d'année du club, les nonagénaires : Maria Le Pêcheur, Madeleine Le Sage, J Baptiste Denizan, en compagnie de la Présidente Huguette Martin et du trésorier Guy Tritsch.

Lors de l'Assemblée Générale **du jeudi 17 janvier 2019**, tous les nouveaux adhérents seront les bienvenus.

Le Club Beau Rivage vous souhaite de bonnes fêtes de fin d'année, une Joyeuse année 2019 et surtout une bonne santé.

Huguette MARTIN, La Présidente
02 96 32 79 17

Choucroute et papillon

Choucroute et Papillon revient pour sa 6ème édition...



9 et 10 mars 2019 à Morieux, salle Eole.



- Lectures insolites à consommer sans modération
- Animations en tout genre et surtout un peu décalées qui vous feront découvrir les faces cachées de la lecture dans une ambiance résolument festive !

Choucroute et Papillon c'est aussi partager un verre, refaire le monde au Bar à vin, manger un morceau, se réchauffer au Bar à soupe, laisser dire au Baratin.

Finir la rencontre par un grand repas le samedi soir à 20h30 (sur réservation uniquement).

Et recommencer le dimanche : Bar à Iode et buffet à 12h30 puis nouvel après-midi de lectures et d'animations.

L'entrée est libre... chacun donne un peu, ce qu'il veut, ce qu'il peut. De 14h à 20h le samedi et de 12h00 à 17h le dimanche

Laissez-vous surprendre !

Renseignements et Réservations (pour le repas du samedi soir) :
choucrouteetpapillon@laposte.net





Malgré les aléas, pour sa première édition, le marché de Noël du samedi 8 décembre a rencontré un franc succès ! L'Amicale Laïque tient à remercier les parents d'élèves et les enseignantes qui se sont mobilisés pour réaliser de belles réalisations artisanales ; elle compte sur leurs talents pour renouveler l'opération l'année prochaine !

Vous pouvez d'ores et déjà vous rapprocher du bureau de l'Amicale pour plus de renseignements. Le bureau de l'Amicale Laïque vous souhaite de très bonnes fêtes de fin d'année.

Pour nous rejoindre ou nous joindre : alcharliechaplin@gmail.com /06.11.50.76.42.

Christelle LEVY, la Présidente.

Comité d'Animation de Morieux

2018 s'achève déjà... la trente cinquième année pour le Comité d'Animation et l'heure est au bilan des festivités. A l'heure où j'écris ces quelques lignes, nous ne connaissons pas le résultat du réveillon qui s'annonce d'ores et déjà complet comme à l'accoutumée.



En Mars dernier, nous réunissions nos bénévoles pour les remercier de leurs efforts consentis et de leur investissement lors de nos diverses manifestations de l'année 2017. Cette soirée conviviale fut très appréciée des participants et demande à être renouvelée. Le rendez-vous est déjà fixé pour le **samedi 16 Mars 2019 à la salle Eole**.

2018 était donc bien lancée et le temps nous laissait préparer sereinement la deuxième édition de notre Fête du Blé Noir qui s'est déroulée le dimanche 7 Octobre. De nombreuses réunions du bureau ont été nécessaires pour finaliser le contenu, trouver de nouvelles animations afin de ne pas reconduire tous les ans la même chose et éviter de créer une lassitude pour le public. Le rajeunissement du bureau a permis d'apporter de nouvelles idées et c'est tant mieux même si la thématique choisie du blé noir comme fil conducteur est assez réductrice.

Le concept élaboré, il ne nous restait plus qu'à gérer la préparation et bien que représentant une semaine de travail intense, de nombreux bénévoles ont participé au transport et au montage des différents stands et cela, sous un ciel azur. Nous étions fiers du travail fourni et gagions que tout était réuni pour la réussite de cette fête. Malheureusement, et d'ailleurs comme trop souvent, la météo nous a joué des sales tours et ce fut encore le cas, quand vers 18h le samedi 6 octobre, une tempête a balayé le site en cinq minutes et anéanti notre travail. De nombreux dégâts sur les structures nous obligèrent à démonter tous les stands pour sécuriser le site. Dès l'aube, de nombreux bénévoles ont rangé le matériel en extérieur et ont pu en réinstaller quelques-uns à la hâte autour et dans l'espace Eole pour sauver l'essentiel.



Malgré tout, les randonnées ont été maintenues, 310 Kig Ha Fartz furent servis et les animations telles la cité du goût, les échassiers, le Bagad de Perros, le stand bio, l'activité cidrerie, la brasserie, le battage à

l'ancienne du blé noir, la fabrication du pain au sarrasin, l'activité crêpes- galettes saucisses et surtout le spectacle de Fauconnerie eurent lieu à la grande satisfaction du public présent.

Le bilan de cette fête se soldera par un résultat positif grâce surtout à un important soutien sans faille des entreprises Morivaines et des environs qui nous accompagnent tous les ans dans le Sponsoring et nous pouvons dire aujourd'hui que, sans elles, nous ne pourrions pas perdurer. Qu'elles en soient vivement remerciées !



Le 17 novembre, à l'espace Eole nous avons fait venir un humoriste sarthois en la personne de Paulo pour divertir et faire rire. Nous avons fait salle comble et de ce point de vue, l'objectif a été atteint. Le spectacle d'une heure quarante initialement prévu dura plus de deux heures et au dire de l'artiste, l'assemblée très réceptive lui a donné envie de poursuivre au-delà. Il n'a pas manqué de nous remercier sur l'organisation et nous a encouragés à poursuivre dans l'évènementiel. Sans exception le public est sorti conquis par les différents sketches tel Maurice le chasseur, la 2 CV et bien d'autres.

Le 31 décembre prochain, le réveillon de la saint Sylvestre clôturera l'année 2018 dans la joie et la bonne humeur.

Globalement nous pouvons d'ores et déjà noter que cet exercice se soldera par un résultat positif, de quoi, je l'espère, nous remotiver pour la suite d'autant que nous avons vu la jeunesse participer activement à nos manifestations. Nous les invitons chaleureusement à nous rejoindre dans la durée !

Le Comité d'Animation remercie tous ses bénévoles pour leur dévouement et souhaite à tous les Morivaines et Morivains d'excellentes fêtes de fin d'année.

Le **dimanche 20 janvier 2019**, le Comité d'Animation convie tous ses bénévoles et mécènes Morivains à assister à son assemblée générale qui aura lieu à la salle Eole à partir de **9h30**.

Pierrick Briens, Co-Président

Football Club de Morieux

Planning des Matches Retour GF-CAMP

Date	Heure	Lieu	Equipe A /	Equipe B /	Equipe C/
27/01/2019	15H	Planguenoual	St Alban FCCP		13h Trédaniel
27/01/2019	15H	Morieux		Landéhen JS 2	
03/02/2019	15h	Exterieur	Yffiniac UF 1		13h Caulnes Rance
03/02/2019	15h	Morieux		Hillion AS3	
24/02/2019	15h30	Pommeret	Hillion 2		13h30 Trébry AS 2
	13h30	Erquy		Erquy US3	
03/03/2019	13h30	Quessoy	Quessoy 3		13h30 Landéhen JS 3
03/03/2019	15h30	Morieux		Henansal HDB2	
17/03/2019	15h30	Pommeret	Plaine-Haute AS 1		13h30 Plédéliac Hunau
	13h30			Bréhand Evron 3	
24/03/2019	15h30	Pommeret	Plédran CS2		13h30 Vallées FC Jugon 4
	13h30	Pléneuf		St Alban FCCP2	

07/04/2019	15h30	Trégueux	Trégueux AS 2		13h30 Trémoré US 3
	15h30	Morieux		Yffiniac UF2	
14/04/2019	15h30	Pommeret	St Brieuc CC1		13h30 Lanvelas 3 à Pommeret
	15h30	St Aaron		Lamballe St Aaron 1	
28/04/2019	15h30	Erquy	Erquy US2		Sévignac Rouillé
	15h30	Morieux		Penguily Ets 3	

NB: Samedi 4 et 5 Mai: Tournoi des jeunes à Coëtmieux

Pour tout renseignement, contactez Claude BOTREL: 06.08.47.60.81



BIBLIOTHEQUE

Comme vous le savez déjà, la bibliothèque est toujours fermée depuis quelques mois.

Cette fermeture a entraîné des changements dans le fonctionnement de la bibliothèque, à savoir :

- Interruption des accueils de classes (il pourrait y avoir périodiquement une sélection de livres en dépôt dans l'école).
- Suppression des permanences les mercredis.

- Les permanences des samedis sont provisoirement maintenues : uniquement pour les emprunts Adultes.

Elles s'effectuent dans le bureau de l'Office du Tourisme situé à la mairie (côté place de la mairie) et sont assurées par **Agnès Desbois**.

Horaires : 11h à 12 h 15

Nous mettrons à la disposition des jeunes morivains, accompagnés de leurs parents, un bac avec des livres qu'ils pourront alors emprunter.

Rappel

Ouvrages non rendus :

Nous vous invitons à venir rendre directement à la mairie tous les ouvrages que vous n'avez pas pu nous rapporter avant les vacances estivales.

Vous pouvez aussi les déposer dans la boîte aux lettres de la mairie ou tout simplement venir à la permanence du samedi !

Merci de bien vouloir effectuer ces retours dans les meilleurs délais.

Malgré ces modifications dans le fonctionnement de la bibliothèque, nous rencontrons aux permanences du samedi beaucoup de nos fidèles adhérents.

A bientôt. Danielle Garoche

INFORMATIONS MAIRIE

En bref

Ramassage trimestriel des encombrants

Le Mardi 5 Février 2019

Inscriptions enregistrées en mairie jusqu'au lundi.

Il s'agit de venir en aide aux personnes qui n'auraient pas trouvé de solution de ramassage.

Seuls les encombrants seront ramassés : matelas, sommier, appareils électroménagers, etc. Les autres objets sont à déposer par vos soins à la déchèterie de Planguenoual. La Municipalité vous remercie de votre compréhension.

INFORMATIONS LAMBALLE TERRE & MER

> Lamballe Terre & Mer en passe de devenir communauté d'agglomération au 1er janvier

Lamballe Terre & Mer, communauté de communes créée en 2017, remplit désormais toutes les conditions pour devenir communauté d'agglomération. Le projet de commune nouvelle entre Lamballe, Morieux et Planguenoual permet en effet d'atteindre le seuil des 15 000 habitants pour la ville-centre. Les démarches de changement de catégorie d'intercommunalité sont en cours et cette décision est actuellement soumise au vote des 40 communes. A noter, ce changement n'aura pas d'incidence sur les compétences, mais lui permet d'atteindre une dimension qui lui donne davantage de poids, de reconnaissance et d'influence au niveau départemental et régional, mais aussi davantage de moyens financiers par dotations.

> Pour tout connaître des aides habitat, suivez le guide

A l'occasion du Salon de l'Habitat, le service Habitat de Lamballe Terre & Mer a édité le guide « Bien se loger » qui permet à tous les habitants de connaître les dispositifs en place sur le territoire ainsi que les partenaires habitats qui peuvent les accompagner sur différentes problématiques : acquérir une propriété, faire des travaux d'économie d'énergie, aménager son logement, louer, rénover pour louer... Il est disponible au service habitat (02 96 50 00 30), chez les partenaires habitat du territoire et consultable ou téléchargeable sur [lamballe-terre-mer.bzh/projets de territoire/habitat](http://lamballe-terre-mer.bzh/projets-de-territoire/habitat)

> Centre de loisirs, inscriptions vacances de février

Vacances d'hiver du 11 au 22 février 2019

- Inscriptions aux centres de loisirs_3-11 ans : du 21 janvier au 1^{er} février.
- Inscriptions 11-17 ans : à partir du 21 janvier.
- Cap Séjour : à partir du 21 janvier.

Toutes les informations (contacts et lieux d'inscriptions, programmes) sont en ligne sur lamballe-terre-mer.bzh

ou sur le portail Activités Enfance Jeunesse <https://portail-famille.lamballe-terre-mer.bzh>

Quai des mômes

Dimanche 10 mars 2019

De 13h30 à 17h30

Quai des rêves - Lamballe

Entrée libre

> Centres de Loisirs : travaillez pour nous cet été

Le service jeunesse de Lamballe Terre & Mer recrutera pour l'organisation de ses activités estivales 2019 (juillet / août) : accueil de loisirs 3-11 ans, animations adolescents et séjours :

- Des animateurs BAFA (ou équivalent), des surveillants de baignade, des stagiaires BAFA,
- Des directeurs adjoints (BAFA avec expérience ou stagiaire BAFD),
- Des directeurs BAFD (ou équivalent).

Les candidatures seront à adresser au plus tard le 8 février 2019 à Mr Le Président - Lamballe Terre & Mer - 41 rue Saint-Martin 22400 LAMBALLE

Renseignements auprès de la direction enfance jeunesse 02-96-50-59-54 ou enfance-jeunesse@lamballe-terre-mer.bzh

> Les rendez-vous du PIJ (Point Information Jeunesse)

Stages, Jobs & Entretiens : Prépare ton forum emplois saisonniers
Samedi 12 janvier 2019 – de 10h30 à 12h – Lamballe

Accompagnement personnalisé

Information sur la formation BAFA, la recherche de stages, les différentes formes de mobilité internationale, la recherche de jobs, l'orientation...

Forum des emplois saisonniers de Lamballe

Samedi 2 février 2019

De 13h30 à 17h30

Salle municipale de Lamballe

Entrée libre

>> DECHETS MENAGERS

Moins de prospectus dans sa boîte aux lettres, c'est possible !

Vous ne lisez pas les imprimés publicitaires et désirez ne plus les recevoir ?

Collez sur votre boîte aux lettres un « **STOP PUB** » (autocollant disponible gratuitement en mairie) et diminuez la quantité de publicités jetées à la collecte sélective.

A noter : Sa présence n'empêche en rien la réception des bulletins communaux, intercommunaux, départementaux et régionaux (obligation des diffuseurs). Néanmoins, si vous ne recevez plus ces bulletins d'informations, envoyez un message à contactdechets@lamballe-terre-mer.bzh

Décalage des collectes des mardis 25 décembre 2018 & 1^{er} janvier 2019

Si vous êtes collectés ce jour-là, pensez à consulter votre calendrier de collecte des déchets ménagers pour le décalage de collecte.

Les calendriers sont aussi consultables sur lamballe-terre-mer.bzh

contactdechets@lamballe-terre-mer.bzh

Diffusion des calendriers de collecte

Les calendriers de collecte 2019 seront diffusés via votre mairie.

A noter : ils seront téléchargeables d'ici fin décembre sur www.lamballe-terre-mer.bzh

>> ENVIRONNEMENT

Atlas de la Biodiversité Intercommunale – Zoom sur le Crapaud épineux

Le Crapaud épineux est le crapaud le plus commun, aisément reconnaissable à sa peau pustuleuse. Il possède parmi les plus beaux yeux du règne animal. Fort utile pour le jardinier, il



consomme de nombreux invertébrés (limaces, etc.). Il peut vivre près de 20 ans.

Vous souhaitez nous aider ? Afin de recenser la présence du Crapaud épineux sur le territoire de Lamballe Terre & Mer, vous pouvez faire part de vos observations, de vos photos et nous signaler les points d'eau où il pourrait se reproduire (à rechercher en janvier et février).

Service environnement de Lamballe Terre & Mer – environnement@lamballe-terre-mer.bzh
41 rue Saint-Martin – 22400 Lamballe.

>> ASSAINISSEMENT

Installation d'assainissement non collectif : Un contrôle périodique obligatoire

Le SPANC (service public d'assainissement non collectif) de Lamballe Terre & Mer effectue des **contrôles obligatoires des installations sanitaires*** sur l'ensemble du territoire. Ces contrôles visent à identifier les impacts sanitaires et environnementaux générés par les installations mais également à vérifier leur entretien et leur fonctionnement.

Procédure :

- Un courrier est envoyé au propriétaire de l'habitation pour préciser le jour et l'heure de la visite. Le rendez-vous proposé peut être modifié si nécessaire.
- Le contrôle est effectué sur la base de l'inspection des ouvrages et d'éléments probants (factures, bons de vidange, plan de recollement...). *Les ouvrages devront être préalablement découverts (sans accès aux installations, le contrôle ne peut être effectué).*
- Un compte-rendu est établi suite à la visite. Il réunit l'ensemble des données récoltées et permet de classer l'installation selon son état et son fonctionnement.

A retenir : Dans le cadre d'une vente immobilière, le compte-rendu, daté de moins de 3 ans, doit être fourni. Vous pouvez faire une demande de contrôle anticipé dans ce cadre en contactant directement le service.

Coût : Il s'agit d'une redevance annuelle de 20€/an et par installation, facturée séparément au propriétaire de l'installation.

Contact :

SPANC de Lamballe Terre & Mer
T. 02 96 50 88 21 - contactspanc@lamballe-terre-mer.bzh

** Attention : en cas de refus du contrôle ou en cas d'absence non justifiée, des pénalités financières peuvent être appliquées.*

>> ACTION SOCIALE

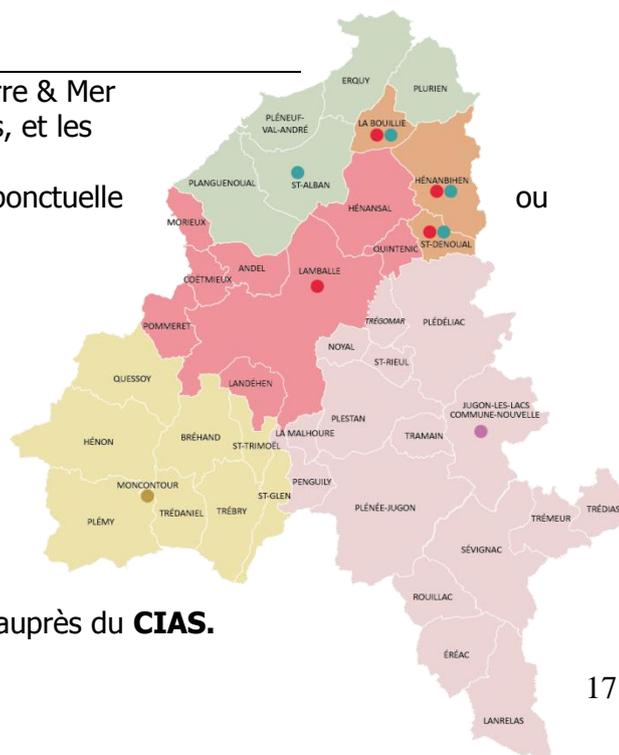
C'est quoi le CIAS ?

Le Centre intercommunal d'action sociale de Lamballe Terre & Mer accompagne au quotidien les personnes de 60 ans et plus, et les personnes en situation de handicap.

Des prestations peuvent être mises en place de manière ponctuelle permanente, telles :

- entretien du logement, du linge
- aide aux courses
- livraison de repas
- aide à la toilette, à l'habillage
- soins infirmiers à domicile
- déplacements (médecin, coiffeur...)
- promenades, activités adaptées
- téléassistance
- animations individuelles ou collectives
- écoute...

Pour vous ou un proche, n'hésitez pas à vous renseigner auprès du **CIAS**.



Une adresse courriel unique : cias@lamballe-terre-mer.bzh

4 sites :

- Saint-Alban – 02 96 32 98 94
- Lamballe – 02 96 50 73 20
- Moncontour – 02 96 73 56 04
- Jugon-Les-Lacs-Commune-Nouvelle – 02 96 50 69 80.

> Agenda

Spectacles de l'école de musique & de danse communautaire

Tout public. Réservations et renseignements au 02.96.50.94.75 ou ecolearts@lamballe-terre-mer.bzh

Soirée Musiques Actuelles

Samedi 19 janvier à 20h30
Salle Municipale de Saint-Alban
Entrée libre

**Concert "Six Têts" de la Malhoure/Lamballe
Chorale "Vent d'Ouest " de Trégueux**

Dimanche 20 janvier 2019 à 16 h
Eglise Saint-Jean de Lamballe.
Participation libre

Concert « Strato ou autres poêles à grater »

Samedi 26 janvier

16h-18h : Exposition de différents modèles de guitares... en présence de Luthiers
19h30 : Conférence sur la « Strato » suivi d'un concert
Salle des Augustins
Lamballe-Armor

En partenariat avec la MJC de Lamballe et les luthiers de la région.

Concert « Pépinière des organistes »

Dimanche 3 février à 16h
Eglise Saint-Jean
Lamballe-Armor
Entrée libre

Scène ouverte « Hé oui ! Rive gauche ! »

Mardi 5 février à 20h
Au Petit Théâtre d'Hénon
Scène et Entrée libres
Inscriptions au 02.96.50.95.48 ou spectacles@lamballe-terre-mer.bzh

Calendrier des fêtes

2019

Janvier

- Vendredi 4 : Vœux du Maire
- Jeudi 17 : Assemblée générale, **Club Beau Rivage**
- Dimanche 20 : Assemblée Générale, **Comité d'Animation de Morieux**

Février

- Mardi 5 : Loto interne, **Club Beau Rivage**

Mars

- Week-end 1^{er}/2 : Spectacle humoristique, **Quai des Rêves**
- Week-end 9/10 : **Choucroute et Papillon**
- Samedi 16 : Soirée bénévoles, **Comité d'Animation de Morieux**
- Jeu.21 et vend.22 : Spectacle **EMDP**
- Samedi 23 : Soirée, **Amicale Laïque de l'Ecole**

Avril

- Week-end 20/21 : Course Solex, **Comité d'Animation de Morieux**
- Lundi 22 : Chasse aux œufs, **Morisol**

Mai

- Mardi 7 : Repas interne, **Club Beau Rivage**
- Week-end 10/11 : Spectacle humoristique, **Quai des Rêves**
- Samedi 18 : Spectacle, **Art Mor'Zik**

Juin

- Dimanche 23 : Fête de l'École, **Amicale Laïque**
- Jeudi 27 : Repas interne, **Club Beau Rivage**

LES MERCREDIS
A MORIEUX

Tous les mercredis à partir du
10 juillet jusqu'au 28 août

Juillet

- Dimanche 21 : Kermesse, **Chapelle Saint-Maurice**

Septembre

- Vendredi 13 : Assemblée Générale, **Amicale Laïque de l'Ecole**
- Samedi 14 : Spectacle, **Art Mor'Zik**

Octobre

- Week-end 5/6 : Fête du Blé Noir, **Comité d'Animation de Morieux**
- Samedi 12 : Course, **Moriteam**
- Jeudi 17 : Repas interne, **Club Beau Rivage**

Décembre

- Samedi 7 : Marché de Noël, **Amicale Laïque de l'Ecole**
- Dimanche 15 : Ciné-goûter de Noël, **La Municipalité**
- Vendredi 20 : Spectacle de l'école, **Amicale Laïque**
- Mardi 31 : Réveillon, **Comité d'Animation de Morieux**



**Tous les Morivains sont conviés
aux Vœux du Maire,
Le Vendredi 4 Janvier 2019
à la Salle Socioculturelle,
Espace Eole à 18h30.**

Diffusion : 500 exemplaires

Directeur de publication :
BRIENS Jean-Pierre.

Réalisation :

Conseillère déléguée à la communication :
LEVY Christelle.

Membres de la Commission

Communication : CUZON-LE ROUX Sabrina,
DESVIGNE Michel, GAUTIER Anne-Laure,
TRITSCH Guy & VASSET Yannick.

Secrétaires de mairie : LE CORGUILLÉ
Dominique.

Prochain Numéro :
JANVIER 2019

**Pensez à nous envoyer
vos articles avant le
10 décembre 2018**